

semblable sur le littoral du Pacifique vers 1965. Entre-temps, c'est la station hydrographique de Victoria (C.-B.) qui effectue les travaux concernant la côte Ouest. La Division des eaux intérieures du service hydrographique du Canada relève d'Ottawa.

L'institut de Bedford comprend un bâtiment moderne abritant bureaux et laboratoires, un dépôt pour l'équipement et les navires, des ateliers de menuiserie et d'électricité servant à l'exécution des réparations d'importance secondaire aux navires et à la fabrication d'appareils spéciaux, enfin des installations de mouillage comportant un quai et une jetée. Les bassins pourront accommoder dix navires.

Selon un plan de construction à long terme, la Direction des sciences de la mer disposera d'une flotte de navires à usages multiples, capables d'effectuer des relevés aussi bien que des recherches. Trois navires destinés au littoral de l'Atlantique sont en plan ou en construction; un autre, le *Maxwell*, a été lancé en 1961. Le *Hudson*, qui sera le plus gros du groupe, doit être armé en 1963; en plus d'une autonomie de croisière de 15,000 milles, il a été conçu de façon à pouvoir effectuer des études océanographiques dans toutes les mers du monde.

Le Service hydrographique du Canada s'occupe de la cartographie des eaux côtières et des eaux navigables de l'intérieur, de l'analyse des marées et des courants, et du calcul du niveau des eaux de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands lacs. Les données résultant de ces travaux font l'objet de cartes marines officielles, de manuels d'instructions nautiques, de tables des marées et de bulletins sur le niveau des eaux.

En 1960, le ministère des Mines et des Relevés techniques a créé la Direction des recherches océanographiques et l'a chargée d'entreprendre le vaste programme de recherches qui avait été confié au ministère par le Comité canadien d'océanographie, organisme interministériel qui coordonne toutes les recherches océanographiques. La Direction est censée répondre aux besoins croissants qu'éprouve le gouvernement fédéral en fait de renseignements sur les eaux intéressant le Canada, principalement pour fins de défense, de transport et d'évaluation des ressources. Ce programme comporte une étude océanographique approfondie de l'océan Arctique et la poursuite de recherches au-delà des eaux territoriales en vue de l'examen des problèmes propres à la haute mer. De plus, la Direction participera aux études océanographiques internationales auxquelles le Canada sera appelé à collaborer.

*Commission géologique du Canada.*—La Commission a pour fonction principale de réunir des données géologiques susceptibles d'aider à la recherche et à l'exploitation de gisements miniers au Canada. Ses travaux permettent aussi d'évaluer et de conserver les ressources minérales du Canada en général, y compris l'approvisionnement en eau, d'étudier le sol et de résoudre des problèmes géologiques qui se posent fréquemment aux entreprises de construction. Les rapports publiés par la Commission géologique comprennent les suivants: mémoires comportant une description assez complète de la géologie de régions particulières et généralement accompagnés de cartes géologiques; bulletins portant sur des problèmes plutôt que sur des régions; études publiées le plus tôt possible après la clôture de la saison des recherches sur place, traitant séparément chaque région et résumant les données obtenues; et rapports de la série des études économique-géologiques, étudiant à fond des gisements miniers d'un genre particulier. Des feuilles de renseignements, publiées avant les rapports détaillés, fournissent aux prospecteurs des données d'un intérêt immédiat. Des cartes géologiques en couleurs sont publiées dont l'échelle varie depuis quelques centaines de pieds jusqu'à huit milles ou plus au pouce, l'échelle normale étant d'un mille ou de quatre milles au pouce. Peu après la fin de la saison des travaux sur place, la Commission publie, à l'égard des régions où la recherche des métaux et des minéraux est active, des cartes provisoires indiquant la formation géologique. Des cartes métallogéniques indiquent la répartition dans tout le pays des venues de certains métaux selon le genre de gisement.